

# BORDEREAU DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DU COMPTE À TERME NEF

[Toute demande de retrait anticipé doit nous parvenir au minimum **32 jours** avant la date de retrait souhaitée]

Je soussigné(e),

## → PERSONNE MORALE

N° client : .....

Dénomination : .....

Adresse du siège social : .....

Code postale.....Ville.....Pays.....

Représentée par : ..... agissant en qualité de .....

Courriel.....

N° SIRET ..... Code NAF.....

### • Représentant légal / Dirigeant

Nom et Prénom : .....

Qualité : .....

Nom et Prénom du signataire (si différent du représentant légal\*) : .....

Qualité du signataire : .....

\*Merci de remplir la fiche d'informations «Représentant légal»

### Demande le remboursement anticipé du Compte à Terme Nef,

Détenu sous le n° de compte .....

Remboursement de l'intégralité du dépôt (remboursement partiel impossible) :

Par chèque

Par virement **(joindre un RIB)**

### Conditions de retrait anticipé :

- ▶ Les intérêts de l'année du remboursement anticipé seront calculés au taux nominal en vigueur au moment de l'ouverture du compte à terme pour la durée effectivement courue jusqu'à la date de remboursement du compte à terme.
- ▶ Calcul de la pénalité de remboursement anticipée : Pour les années précédant l'année du remboursement anticipé, un calcul de la rémunération au taux en vigueur au moment de l'ouverture du compte à terme pour la durée réellement courue est effectué. Ce calcul permet de déterminer une pénalité venant amputer la rentabilité du produit.

### Modalité de paiement de la pénalité de remboursement anticipé :

Par déduction sur le versement net du dépôt

Par chèque à retourner à la Nef

Fait à ..... le ...../...../.....

### Bulletin à retourner à :

Société financière de la Nef

Immeuble Woopa

8 avenue des CANUTS – CS 60032

69517 Vaulx-en-Velin Cedex

Signature du titulaire :